



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00430

Numéro SIREN : 792 047 037

Nom ou dénomination : IN EXTENSO CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2017 sous le numéro de dépôt 3812

2017 005154

Le 26 AVR. 2017

**ORDONNANCE**

792 047 037

2013 B 430

Nous, **Jacky MORIN**, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du greffier **J. RICHARD**

2017/A/3812

**Vu** la requête qui précède et les motifs y exposés ;

**Vu** les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

**Désignons :**

Le Cabinet AEC COMMISSARIAT, représenté par M. Frédéric CHEVALIER,  
1 rue Edouard Nignon 44372 NANTES cedex 3

En qualité de commissaire aux apports ;

**Concernant :**

IN EXTENSO CENTRE OUEST (SACA)  
8, rue Eugène Brémond  
49300 CHOLET

**Avec pour mission :**

- d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature effectués par la HOLDING MISERY ET ASSOCIES (RCS LA ROCHELLE 537 913 048) à IN EXTENSO CENTRE OUEST (RCS ANGERS 792 047 037),
- d'apprécier les éventuels avantages particuliers pouvant être stipulés,
- d'établir un rapport conforme aux prescriptions de l'article R 225-8 du Code de Commerce, qui sera tenu à la disposition des actionnaires huit jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera appelée à statuer sur l'apport et le cas échéant sur des avantages particuliers,

**Disons** que la présente ordonnance sera notifiée par LRAR à :

IN EXTENSO CENTRE OUEST (SACA)  
8, rue Eugène Brémond  
49300 Cholet

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

**Disons** qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

**Disons** que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 42.53 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à Angers, le 26/04/2017

Le Greffier

J. RICHARD



Le Président

J. MORIN

